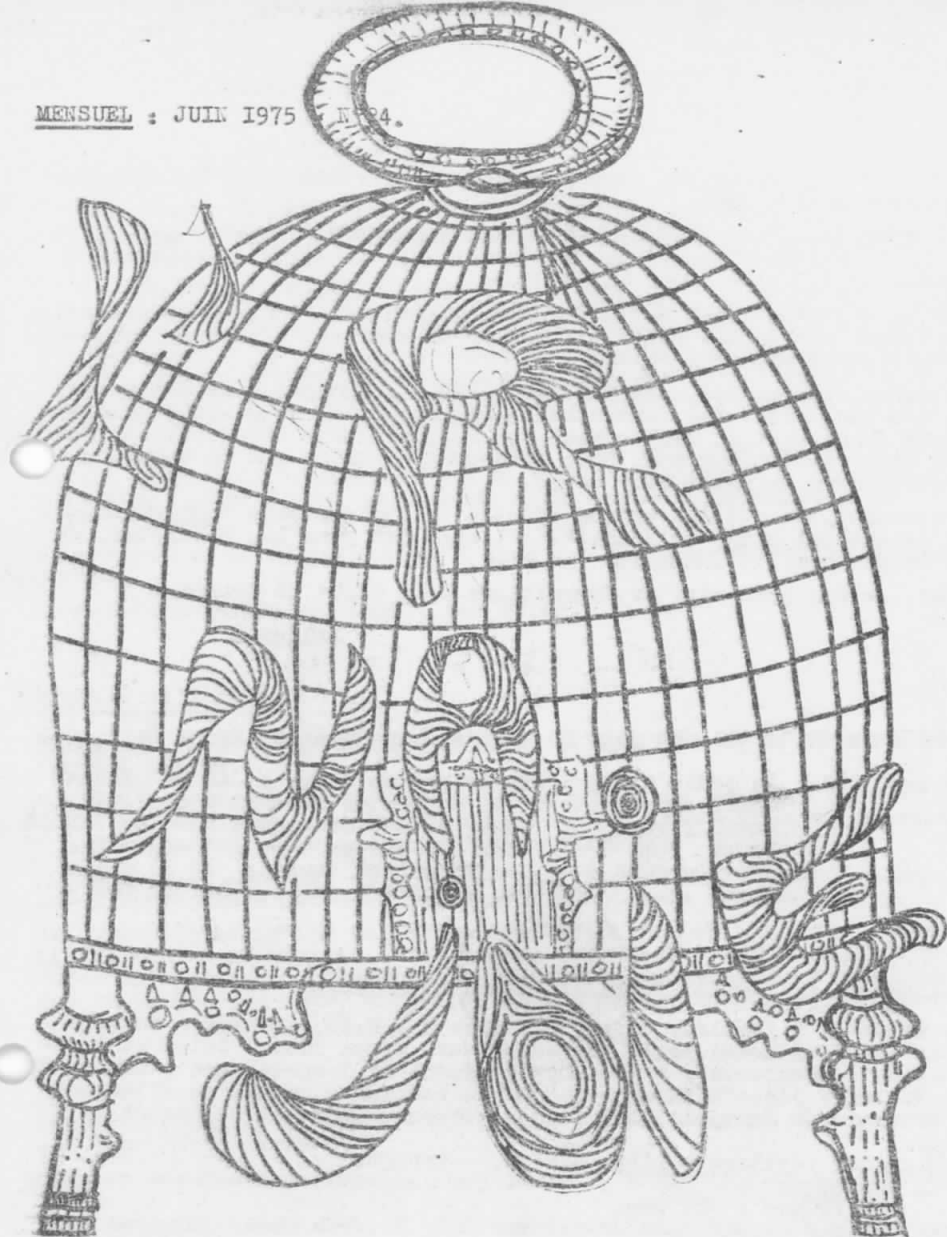




Responsables :

151, r. O. Piérard - 193a, rue E. Labarre - 197a, Drève de Linoy
205, r. de l'Europe - 215, ch. de Wavre.

Après un mois de bilan, nous pouvons parler aisément de la réussite de notre petite fête.

Les Ernageois, au coeur généreux, ont répondu "présent", comme à l'école, à l'appel lancé par ces soutireurs de fonds à une bonne cause.

Une sortie d'ailleurs merveilleusement motivée par une représentation brillante des petits fiers d'étrenner un uniforme flamboyant peu conforme à leur statut d'écuyer.

Certains, par contre, ont répondu "absent". Trompés sans doute par la couleur locale des tentes kaki, croyant qu'il s'agissait encore d'une commémoration quelconque, nos représentants communaux ont fui nos festivités. Pourtant, nous ne leur demandions pas un salut au drapeau mais un salut tout court.

Evidemment, ce n'était qu'une affaire de petites gens "qui a défaut de steaks ont mangé du poulet". Et chez ces gens là, Messieurs, on ne compte pas, on donne...

Bref, ce fut populaire et sympathique..... c'est ça Ernage !

Arlaquim .

* * *

Résultats du tirage des jeux de cartes à la "Grande" Fancy Fair.

Le gros lot :	le poêle Ciney :	Jeu de cartes Rouge :	AS DE CARREAU
	chien en peluche :	Jeu de cartes Bleu :	8 de PIQUE
	lapin vivant :	Jeu de cartes bleu :	DAME de TREFLE
	lampe :	Jeu de cartes vert :	4 de Trèfle
	avertisseurs :	Jeu de cartes vert :	10 de coeur
	glace :	Jeu de cartes vert :	Roi de Trèfle

* * *

Pèlerinage à l'Enfant Jésus de Prague à TONGRES.

Le mercredi 9 juillet, départ d'Ernage à 7 h.45, arrivée à Tongres pour la Grand'messe de 10 heures. Dîner, temps libre. Salut et bénédiction des enfants . A 14 heures, départ de Tongres vers l'autoroute de Wallonie jusqu'à Eupen - visite du barrage - entrée en Allemagne à Mutzenich - Montjoie cité très pittoresque dans la vallée de la Rhur.

Retour par Verviers - Liège - Namur - Ernage.

Prix par personne : 220 frs (pourboire compris). Les enfants de moins de 12 ans : 150 frs.

Inscriptions reçues chez Georgette NOEL, 92, rue Cals, jusqu'au 4 juillet.

* * *

LIGUE DES FAMILLES NOMBREUSES.

A l'occasion des XX jours des TIMBRES FAMILLE, le boulanger A. DEFRENNE et les autres commerçants agréés de la Régionale de Namur, ont distribué des billets de tombola gratuits en plus des timbres Famille. Le tirage de cette tombola a eu lieu le vendredi 18 avril et les numéros gagnants (100.000 frs de bons d'achat) ont été publiés dans le LIGUEUR N° 17 du 25 AVRIL 1975. Eventuellement remettre les billets gagnant à Melle G. VANDECASTEELE, déléguée locale.

FANCY FAIR "Petite Ecole"

Les résultats financiers de cette réalisation communautaire sont tout simplement extraordinaires puisqu'ils se chiffrent à pratiquement 130.000 frs.

C'est avec grand plaisir et même fierté pour vous, gens d'Ernage, que nous remercions tous ceux qui ont collaboré d'une façon ou l'autre à sa réalisation... Par le travail d'organisation, par la présentation des jeux, des spectacles, du bal, par la décoration, l'ambiance, par la restauration impeccable, par des dons financiers ou en nature, par des prêts de matériels, de locaux; par des lots de tombolas etc..... etc.....

Nous nous félicitons surtout de ce que tout cela fut réalisé dans un esprit de franche collaboration, de joie, de bonheur... qui était, peut-être, la meilleure expression de notre reconnaissance à la "Petite Ecole".

Remerciements et félicitations à tous ... qui avez travaillé et participé.

Le Comité scolaire. Le Comité des Fêtes.

* * *

DETENTE ET LOISIRS.

Un groupe s'occupant particulièrement de cyclisme et de marche a été formé à Ernage.

Son but : promouvoir l'entretien de la condition physique par le sport pour tous en organisant, à court terme, des randonnées à vélo tout en espérant être reconnu l'an prochain par l'A.D.E.P.S.

Les personnes chargées de cette organisation sont : Raymond Jacquin, André Amont, René Delmarcelle, Christian Moureau et José Jacobs.

Un droit d'inscription de 100 frs servant à régler les frais d'administration et permettant de réaliser, dans le futur, diverses activités sera perçu au moment de l'inscription auprès des responsables qui se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

José Jacobs.

* * *

Depuis Pâques, la communauté Ernageoise a vécu dans la fête et c'est une excellente chose !

Nous avons, en effet, besoin de fêtes pour nous rappeler que la vie, malgré ses difficultés, est une progression permanente vers un bonheur parfait et sans fin, une fête perpétuelle, notre vie en Dieu pour l'éternité.

Avant la dispersion des grandes vacances, avant la grosse fête du 24 août, la St Barthélemy... nous pourrions encore nous réjouir à l'occasion de la fête de l'Adoration Paroissiale, le dimanche 15 juin.

Cette fête fut instituée pour permettre à la communauté d'Ernage, au nom de tout le Diocèse de Namur, de célébrer et de remercier le Seigneur pour le don merveilleux de sa présence parmi nous, dans le Sacrement de l'Eucharistie, le pain de Dieu, mis à notre disposition pour nourrir nos âmes et nos corps dans notre randonnée terrestre.

Nous nous efforcerons de participer plus nombreux, même si nous devons changer nos habitudes, à la Grand Messe de 10 H., ce dimanche 15 JUIN. Elle sera spécialement soignée par la Chorale, mais, comme c'est dimanche, il n'y aura pas de prêtres étrangers pour nous aider à la solenniser... nous ne pouvons compter que sur notre participation massive pour cela ... Nous y serons !

Après la messe, nous nous retrouverons tous, dans les jardins de la Cure, sous le chaud soleil de juin, pour y prendre ensemble le verre de vin de l'amitié.

Nous comptons sur vous tous.

Frère Albert.

* * *

Société de Secours Mutuels "Les Ouvriers Réunis à Ernage."

Permanence : 124, rue O. Piérard, le mardi de 19 à 20 h.30

AVANT DE PARTIR A L'ETRANGER.

Certains de nos affiliés croient que les documents sociaux nécessaires pour l'étranger ne sont utiles que durant la période des vacances ! Nous attirons leur attention sur le fait que ces documents sont toujours indispensables pour tous les voyages à l'étranger et ce, durant toute l'année. Deux cas peuvent se présenter :

A. Pour les pays de la C.E.E. : Allemagne de l'ouest, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, vous devez être en possession d'un formulaire E.111 à demander par l'entremise de votre délégué de mutuelle. Si vous avez déjà reçu ce document précédemment, il suffit de le renvoyer à la Fédération ou de me le remettre en y indiquant la période que vous souhaitez voir valider.

N.B. Pour la Grande-Bretagne, aucune formalité n'est à accomplir vu le fait que toute personne se trouvant sur son territoire, a droit gratuitement aux soins de santé en consultant un des médecins repris sur les listes affichées notamment dans les Bureaux de Poste.

B. Pour les autres pays avec lesquels la Belgique a conclu une convention : Algérie, Espagne, Grèce, Portugal, Turquie, Yougoslavie, vous devez également être en possession du formulaire approprié pour l'un de ces pays dans lesquels le séjour est limité à 45 jours.

N.B. Pour pouvoir bénéficier de la convention avec l'Algérie, l'Espagne, le Portugal et la Yougoslavie, il faut être Belge ou de la nationalité du pays visité.

REMARQUE IMPORTANTE : Les travailleurs indépendants, les personnes relevant du secteur des non protégés, les moins-valides (handicapés) ne sont pas couverts par ces conventions avec les pays étrangers. Seuls les soins reçus au cours d'une hospitalisation urgente pendant un séjour à l'étranger, sont remboursables par la mutualité belge à condition que les prestations renseignées sur les pièces justificatives soient rédigées en langage clair (et non en code) et éventuellement traduites en français.

ATTENTION : Réclamez votre document au moins 15 jours avant le départ.

Eugène Dehoux.

* * *

VIE FEMINE :

Une quarantaine de membres de la Ligue ont assisté à l'assemblée générale qui s'est tenue le 3 juin, en la salle de la Concorde.

Après une très intéressante démonstration sur la confection de bouquets de fleurs, les ligueuses se sont retrouvées autour de tables dressées pour le goûter de l'amitié, et, au milieu d'une franche gaieté, firent honneur aux délicieuses couques.

La tombola qui clôtura cette belle réunion permit aux ligueuses de rentrer à la maison avec des sacs à provisions bien remplis.

Les sectionnaires remercient de tout coeur les personnes qui, par leurs dons généreux, ont permis de doter cette tombola de nombreux et très intéressants lots.

G. VANDECASTEELE.

S P O R T

R.P.G.E.

Après notre défaite du 1er mai contre AMPSIN, le moral n'était pas des meilleurs. Et pourtant, au fil des luttes, nous nous sommes hissés au sommet, dans l'ombre du plus grand; COGNELEE, pour le citer.

C'est d'ailleurs face à cette même équipe de COGNELEE, à laquelle nous avons résisté lors de son passage à ERNAGE, que l'espoir nous est revenu.

Le premier tour s'est achevé en nous portant à la deuxième place.

Mis à nouveau en présence d'AMPSIN, qui est décidément notre "bête noire" cette saison, nous avons dû y laisser un point. Et pourtant, on aurait pu espérer les trois points avec l'absence de Bodart. Ampsin ne s'est finalement incliné qu'à 15/9.

La promotion se tire péniblement, décrochant de temps à autre un point, sans cependant s'assurer une seule victoire. Notre malheureuse équipe a toutefois le mérite de jouer malgré tout, permettant ainsi à la Nationale, d'y puiser des réserves.

Samedi 7 juin, nous recevons Feluy à Ernage et dimanche 8 juin, nous nous rendons à Cognelée. Un dur week-end en perspective !

Aussi, soyez tous au poste pour encourager nos joueurs.

Walther Bassinne.

On a trouvé un portefeuille d'enfant.
Le réclamer chez Brisack, 205, rue de l'Europe.

* * *

A réclamer également, mais chez Monsieur le Curé, non repris après la Fancy Fair :

- I seau jaune
- I petit seau bleu
- I grand bassin bleu
- 2 plate faïence (dessin bleu)
- 2 plateaux en fer
- 2 essuies-mains
- I tasse rustique
- I sac à provisions, bleu, avec poches extérieures de nombreux verres.
- I ciré rouge (enfant).

* * *

COLLECTE DE SANG à Gembloux le jeudi 5 et le jeudi 12 JUIN de
16 heures à 19 heures.

* * *